

*En avant les victoires  
de la prévention*



**Formulaire d'inscription**  
à nous retourner avant le 30 juin 2017



**OPPBT**  
La prévention BTP

En avant les victoires  
de la prévention



## Formulaire d'inscription

- À nous retourner avant le 30 juin 2017\* -

### Les Victoires de la prévention, c'est quoi ?

Un concours inédit, proposé par l'OPPBT, à l'occasion de ses 70 ans, pour valoriser les initiatives des professionnels en faveur de la prévention.

### Qui peut participer ?

Les Victoires de la prévention s'adressent à tous les professionnels du BTP : artisans, chefs de chantier, préventeurs, CFA du BTP, petites et grandes entreprises...

La candidature doit émaner d'une entreprise dont le document unique d'évaluation des risques (DUER) a été réalisé et mis à jour en 2017 et qui n'a pas été confrontée à des accidents graves et mortels\* au cours des trois dernières années (2016, 2015 et 2014).

### Qui sélectionne ?

En juillet prochain, un comité de pilotage, composé d'experts de l'OPPBT, appréciera la recevabilité des dossiers et établira la liste des dossiers présélectionnés : trois dossiers finalistes par catégorie. Un jury d'experts, présidé par Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBT, examinera les candidatures finalistes et désignera un lauréat par catégorie.

### Pourquoi participer ?

Les Victoires de la prévention vont mettre en valeur les participants lors de la remise des trophées. À cette occasion, une cérémonie aura lieu à Paris le 12 octobre 2017 devant 300 professionnels du BTP venus assister à un grand colloque et en présence de la presse (articles dans le magazine *PréventionBTP* et dans la presse professionnelle). Une vidéo sera offerte à tous les lauréats, ainsi qu'un logo Victoires de la prévention 2017, que les gagnants pourront exploiter dans leur propre communication.

\* Un accident du travail ayant entraîné la mort, un accident du travail qui a donné lieu à une lésion permanente.

En avant les victoires  
de la prévention



## Formulaire d'inscription

- À nous retourner avant le 30 juin 2017\* -

Vous souhaitez concourir à la catégorie **Management plus de 50 salariés**.  
La catégorie récompense les entreprises ayant engagé des démarches globales destinées à faire avancer la prévention à tous les niveaux de l'entreprise : dialogue social, politique d'investissement matériels, bien-être au travail...

### Renseigner les données permettant d'identifier votre entreprise :

Nom de votre entreprise : \_\_\_\_\_

Son activité principale : \_\_\_\_\_

Nombre de salariés : \_\_\_\_\_

Votre entreprise a-t-elle mis à jour son DUER en 2017 :  **oui**  **non**

Votre entreprise a-t-elle été confrontée à un (ou des) accident(s) grave(s) et mortel(s)\* au cours des trois dernières années :  **oui**  **non**

### Personne référente pour la candidature :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone bureau : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\* Un accident du travail ayant entraîné la mort, un accident du travail qui a donné lieu à une lésion permanente.



*En avant les victoires  
de la prévention*



## Formulaire d'inscription

- À nous retourner avant le 30 juin 2017\* -

Depuis quand menez-vous des actions de prévention dans votre entreprise ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

Indiquez les retombées et impacts que vous avez pu mesurer en termes de prévention :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Si vous le jugez nécessaire, joindre à votre dossier tous supports qui pourraient participer à une compréhension de votre candidature : photos, argumentaires, affiches, articles de presse...

\* Formulaire à retourner avant le **30 juin 2017** par voie postale ou par e-mail :

**OPPBT** • Solange Delpech • Direction de la Communication  
25, avenue du Général Leclerc • 92660 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex  
E-mail : [70ans.preventionbtp@oppbtp.fr](mailto:70ans.preventionbtp@oppbtp.fr)